DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PAS-DE-CALAIS Division des Personnels – Bureau A1

Tél: 03 21 23 82 34

DEMANDE DE CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE au titre de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, Art.21. au titre du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007

Année scolaire 2013-2014

Je, soussigné(e) (nom et prénor	n):					
Date de naissa	ance:						
Corps:	Instituteur			eur des Écoles 🛚			
Modalités d'ex	xercice en 2012/2	013 :	☐ Temps plein	☐ Temps partiel	□ Aui	tre	
Adresse de l'É	cole:						
Circonscriptio	on:						
Adresse personnelle lors du congé de Formation :				Tél : fixe : portable mél :			
demande le be	énéfice d'un cong	é de form	ation professionnelle	pour suivre la forma	tion suive	ante (1) .	
Désignation d	e la formation :						
Date de début : Date de fin :							
Durée (an, mo	ois):						
Organisme de	formation respon	sable de l	a formation :				
Adresse de cet	organisme:						
Avez-vous déjo	à présenté une dei	nande de	congé de formation au	cours des années pr	écédentes	?	
□ Non □ O	ui : si oui en qu	elle(s) ann	nées :				
	et pour que	lle(s) fonc	tion(s):				
Demandez- vo	us parallèlement _, (répo						
□ un changen	nent de départeme	ent (par ve	oie de mutation ou de _l	permutation)	Non □	Oui	
□ un stage CAPA-SH							
□ une mise en	ı disponibilité						
□ un détacher	nent	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •					
□ autre : (ex : congé parental, temps partiel)							

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'État, à l'expiration de ce congé, pendant une période <u>d'une durée égale au triple</u> de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions législatives et réglementaires citées ci-dessus, relatives notamment :

- aux obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation ;
- à la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (10 mois) ;
- à l'obligation de paiement des retenues pour pension.

A , le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

A ,le

Signature de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

(1) Joindre à la demande :

- Pour les inscriptions en université, le certificat devra être envoyé au plus tard en juillet 2013
- une lettre de motivation exposant le projet personnel de formation.